



# INDUSTRIE CANADA RAPPORT ANNUEL 1996-1997



Cette publication est disponible par voie électronique sur le World Wide Web à l'adresse suivante :  
<http://info.ic.gc.ca/ic-data/general/annualreport/>

Pour obtenir des exemplaires de ce document, s'adresser au :  
Service de distribution  
Direction générale des communications  
Industrie Canada  
Bureau 205D, Tour est  
235, rue Queen  
OTTAWA (Ontario)  
K1A 0H5

Téléphone : (613) 947-7466  
Télécopieur : (613) 954-6436

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1996  
N° au cat. C1-1997  
ISBN 0-662-62560-9  
51120B



---

## **NOTRE MISSION — CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME : EMPLOI ET CROISSANCE**

### ***Le défi du gouvernement : la création d'emplois et la croissance économique dans une économie en évolution rapide***

- Le Canada est l'un des pays les plus prospères du monde. Toutefois, à l'instar des nombreux autres résidents de pays membres du G-7, les Canadiens se sentent de moins en moins rassurés quant au maintien de leur niveau de vie et aux possibilités de prospérité qui s'offrent à leurs enfants. S'ils peuvent, d'une part, comprendre que l'économie canadienne est en pleine restructuration et s'adapte aux percées technologiques, et que les percées technologiques rehaussent la productivité et appuient la croissance économique, ils ne rattachent pas, d'autre part, cette croissance à l'augmentation des emplois et à la sécurité matérielle.
- Depuis deux ans et demi, il s'est créé 600 000 emplois nets malgré la perte de 80 000 emplois dans la fonction publique. Or, parallèlement, le rendement du pays dans certains secteurs économiques fondamentaux à long terme demeure faible. Depuis les années 70, la productivité totale des facteurs ne s'est accrue que de 0,2 p. 100 par année. Si le rendement commercial est élevé, le succès dans les échanges commerciaux du Canada repose néanmoins encore largement sur le marché des États-Unis et le secteur primaire. En 1995, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a mentionné dans ses *Études économiques de l'OCDE : Canada* que ce pays souffre d'une lacune « d'innovation » ou « de connaissances ». Les entreprises canadiennes, tout particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME), sont en retard sur leurs concurrents américains, japonais, allemands et français dans l'adoption de la nouvelle technologie, et celle qu'elles utilisent est souvent dépassée. A l'heure actuelle, les dépenses canadiennes en matière de recherche et de

développement (R-D) en fonction du produit intérieur brut (PIB) sont parmi les moins élevées des pays de l'OCDE.

### ***Une nouvelle démarche vers la création d'emplois et la croissance économique***

- Le gouvernement fédéral est en train de repenser fondamentalement son rôle devant ces pressions, les restrictions financières et le besoin de réévaluer sa participation.
- Le Programme : emploi et croissance se distingue des efforts gouvernementaux antérieurs pour créer des emplois par l'accent mis sur les facteurs économiques sous-jacents plutôt que sur l'achat simple d'investissements et d'emplois, car cette dernière stratégie s'est révélée un échec par le passé. Les facteurs économiques sous-jacents que sont la technologie, les échanges commerciaux, les investissements et une main-d'œuvre qualifiée pouvant faire usage de ces facteurs ont une importance vitale en cette fin du xx<sup>e</sup> siècle, alors que les économies s'ouvrent de plus en plus à la mondialisation et voient leurs avantages concurrentiels de plus en plus tributaires des connaissances et de l'application de la technologie. Des documents de travail de la série Programme : emploi et croissance, dont *L'innovation : La clé de l'économie moderne* publié par le ministre de l'Industrie, présentaient, en 1994, un cadre général au sein duquel traiter ces facteurs. Le gouvernement a appliqué plusieurs éléments de ce cadre dans les deux derniers budgets fédéraux.

### **Les outils nécessaires à la mise en œuvre du Programme : emploi et croissance**

■ Le gouvernement a non seulement clairement défini une nouvelle orientation à donner au développement économique mais il a également regroupé, au sein d'Industrie Canada, un grand nombre des outils avec lesquels l'État peut influencer le fonctionnement microéconomique moderne. Pour la première fois, Industrie Canada rassemble un large éventail de cadres de travail et d'outils de développement du secteur industriel à l'intention aussi bien des entreprises que des consommateurs. Le Ministère devient ainsi un organisme aux fonctions à la fois exhaustives et diversifiées. Il compte, pour la prestation de ses services, sur 90 points de livraison dans 57 collectivités. Les activités d'Industrie Canada se regroupent sous trois secteurs principaux :

- **La politique microéconomique** — Ces activités consistent à établir les principales fonctions de la politique-cadre concernant les entreprises et les consommateurs.
- **Les règlements et services axés sur le marché** — Ces activités visent la présentation d'un cadre législatif prospectif pouvant servir de modèle international, de programmes efficaces d'observation des éléments exécutoires et d'une vaste gamme de services à la clientèle qui garantissent l'instauration d'un marché équitable, efficace et concurrentiel, aussi bien pour les entreprises que pour les consommateurs.
- **Le développement de l'industrie** — Ces activités consistent à aider les entreprises à être concurrentielles, par des démarches stratégiques en matière d'échanges commerciaux, de technologie et d'investissement. Elles sont axées sur le tourisme, la recherche en communications, les entreprises autochtones, le nord de l'Ontario, l'autoroute de l'information, la petite entreprise et les jeunes.

### **L'importance du développement durable**

■ Dans le cadre de chacun de ces secteurs d'activités, Industrie Canada devra encourager le développement durable et en faire un outil à long terme servant à stimuler la compétitivité canadienne sur le marché mondial.

### **Des défis de taille rattachés au Programme : emploi et croissance ... des objectifs de réduction assortis d'initiatives nouvelles et créatrices**

- Compte tenu des ressources importantes que le Ministère consentait en aide financière directe aux entreprises, le budget de 1995 a durement touché les programmes et les budgets d'Industrie Canada. Le Ministère a mis fin à plus de 40 programmes, ou a décidé de ne pas les renouveler, ce qui représente près de 80 p. 100 de son portefeuille de programmes. Il a contribué de façon significative à réduire le déficit du budget fédéral, grâce à des économies de l'ordre de 453 millions de dollars de 1995 à 1998. Entre 1994-1995 et 1998-1999, à la suite des deux phases de l'Examen des programmes, le Ministère perdra quelque 23 p. 100 de son effectif qui s'élevait, au départ, à 5 652 employés; ceci représente une diminution de quelque 1 300 personnes.
- Cette rationalisation permet à Industrie Canada de relever les défis en matière de fiscalité, de politique, de prestation des services et de ressources humaines, et ce, surtout grâce à la souplesse et au dévouement de son personnel.

## RÉALISATIONS EN 1995-1996

Industrie Canada a restructuré le Ministère et conçu de nouveaux programmes et de nouvelles structures à l'appui du Programme : emploi et croissance. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les réalisations ont été les suivantes.

### Politique microéconomique

#### ■ Mener l'élaboration d'importantes initiatives de politique horizontale, notamment :

- l'élaboration de la stratégie fédérale en matière de S-T, intitulée *Les sciences et la technologie à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle : La stratégie fédérale*, annoncée en mars 1996 (voir l'encadré)

#### **Nouvelle politique en matière de S-T**

Industrie Canada a joué un rôle prépondérant dans l'élaboration de la stratégie gouvernementale en matière de S-T, qui s'appuie sur une consultation exhaustive aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement. Cette stratégie donne les principaux objectifs, priorités et directives qui formeront la base des activités entreprises au cours des prochains exercices, notamment l'instauration d'un tout nouveau cadre de régie et de gestion des S-T qui touchera tous les ministères et organismes gouvernementaux.

- l'élaboration d'un cadre général pour de nouvelles stratégies sur le commerce international, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)
- la mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur, qui est entré en vigueur en juillet 1995.

#### ■ Mener un programme exhaustif de recherche et de publication sur les questions microéconomiques, qui comprenait notamment :

- la publication de deux gros ouvrages traitant de la prise de décision par les entreprises et de la croissance fondée sur les connaissances, lesquels fournissent l'analyse à la base de l'élaboration de la politique du Ministère dans ces éléments importants d'une économie moderne et orientée vers la croissance
- la publication de 30 documents de discussion, d'analyse et de recherches empiriques portant sur des questions de structure industrielle, de commerce, de technologie, de fiscalité et d'investissement
- l'appui au programme de recherche au moyen de séminaires, d'ateliers et de conférences tenus par des spécialistes canadiens et étrangers de la microéconomie et de l'analyse de la politique.

- Poursuivre la révision de la **politique sur les télécommunications** et de son cadre réglementaire afin d'offrir aux entreprises et aux consommateurs les avantages de la concurrence dans tous les aspects de l'autoroute de l'information. L'objectif est d'en faire l'un des cadres les plus axés sur la compétitivité et les plus avant-gardistes et conviviaux, ainsi que de le mettre en place d'ici 1998 (voir l'encadré).

### **Réalisations découlant de la politique sur les télécommunications**

- La négociation et l'obtention, lors de la Conférence mondiale des radiocommunications, de fréquences destinées aux réseaux mondiaux de services mobiles par satellite, réseaux parrainés par des Canadiens.
- L'octroi de licences à quatre fournisseurs concurrentiels de services de communications personnelles, la toute nouvelle technologie numérique sans fil qui ouvrira une passerelle économique et portative à l'autoroute de l'information et créera environ 8 500 emplois.
- L'appel à l'octroi de licences de services sans fil à large bande (services locaux de communications multipoints), qui pourraient s'ajouter en parallèle aux réseaux de câblodistribution et de téléphonie.
- L'institution, de concert avec le ministère du Patrimoine canadien, d'un modèle concurrentiel de prestation des services de radiodiffusion directe à domicile par satellite.
- Le rééquilibrage des tarifs des services téléphoniques locaux et interurbains, pour accroître la corrélation entre les prix et les coûts réels.
- L'achèvement de la première ronde de discussions du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information; le Ministère a répondu en détail à chacune des 300 recommandations.

### **Règlements et services axés sur le marché**

- **Cadres nationaux et internationaux du marché** — Industrie Canada a proposé des modifications à plusieurs importantes lois-cadres du marché en vue de répondre aux nouvelles réalités économiques et aux besoins des clients; il a de plus signé un accord Canada—États-Unis sur une politique visant à établir une étroite collaboration en matière de concurrence et de législation antitrust (voir l'encadré).

### **Réalisations législatives**

- Dépôt de projets de loi ou proposition de modifications :
  - *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*
  - *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*
  - *Loi sur le Conseil canadien des normes.*
- Consultations visant des modifications :
  - Phase II de la réforme de la *Loi sur les sociétés par actions*
  - *Loi sur la concurrence.*
- Préparation, de concert avec le ministère du Patrimoine canadien, de modifications à la *Loi sur le droit d'auteur.*

- **Efficacité de l'administration et des services à la clientèle** — Le Ministère a contribué à maintenir la confiance et l'efficacité du marché en veillant au respect de la loi et en livrant des services efficaces pour répondre à la demande croissante de la clientèle, en puisant dans la nouvelle technologie et en procédant au réaménagement des processus et à la consultation de la clientèle (voir l'encadré).

### Réponses aux demandes des clients

Le Ministère :

- a constitué en société 8 400 nouvelles entreprises, pour faire passer à 185 000 le nombre d'entreprises constituées sous le régime de la loi fédérale
- a traité 67 900 demandes visant la propriété intellectuelle, tout en respectant un plan quinquennal d'atteinte du seuil de rentabilité
- a mené à terme 46 700 dossiers de plaintes liées à la concurrence, d'avis antérieurs à la fusion, de décisions anticipées et de demandes de renseignements
- a supervisé 78 600 faillites (une augmentation de 20 p. 100) tout en offrant les mêmes services qu'auparavant
- a délivré 70 000 licences radio
- s'est acquitté de 12 000 inspections et avertissements liés à des produits de consommation
- a fait en sorte que les organismes de prêt du secteur privé puissent consentir 33 000 prêts à des petites entreprises.

- **Les clients profitent des renseignements sur le marché** — Industrie Canada a accru l'accès électronique aux renseignements sur le marché dans le cadre de projets comme l'élaboration de **TECHSOURCE**, un projet d'automatisation des brevets d'une durée de dix ans, commencé en 1986, et en offrant des renseignements sur le marché par l'intermédiaire du site *Strategis*.

### Développement de l'industrie

- **Industrie Canada a repensé sa démarche en matière de développement de l'industrie en mettant l'accent sur le commerce, la technologie, l'investissement et les produits d'information en fonction des secteurs auxquels le Ministère s'intéresse. Ce dernier se concentrera également sur des activités spécialisées portant sur le tourisme, la recherche en communications, les entreprises autochtones, le nord de l'Ontario, la petite entreprise, les jeunes et l'auto-route de l'information. Les points saillants sont les suivants.**
  - **Le commerce** — Le Ministère a mis en œuvre une nouvelle démarche à l'égard du développement du commerce, de concert avec le MAECI et d'autres ministères afin d'accroître le nombre d'exportateurs canadiens et de diversifier les marchés (voir l'encadré à la page vi).
  - **La technologie** — Il a élaboré Partenariat technologique Canada, une nouvelle initiative menée avec le secteur privé afin d'investir dans la recherche, le développement, les projets pilotes et le développement des marchés de technologies environnementales, certaines technologies prometteuses, les secteurs de l'aérospatiale et de la défense, ainsi que la reconversion des industries de la défense.
  - **L'investissement** — Le Ministère a ciblé ses efforts pour promouvoir les investissements, de concert avec le MAECI et le portefeuille de l'Industrie, ce qui a eu pour résultat la réalisation de plusieurs investissements importants, notamment un investissement de 650 millions de dollars par le groupe Wallenberg dans une usine de pâtes et papiers au Cap-Breton, ainsi que d'autres importants investissements par Toyota et Honda.
  - **Les produits d'information** — Il a préparé le lancement, par le Premier ministre en mars 1996, de *Strategis*, le plus gros site au Canada sur l'Internet et qui est destiné aux entreprises. Ce dernier présente 60 000 rapports, 500 000 pages de texte et 2 gigaoctets de renseignements statistiques.

**Équipe Canada : une nouvelle démarche de développement du commerce — des partenariats pour la multiplication des exportateurs et des marchés**

- Industrie Canada, le MAECI, d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et le secteur privé ont élaboré des stratégies de commerce international touchant 18 secteurs industriels. Ces stratégies précisent les mesures que chaque partenaire devra prendre pour tirer profit des débouchés internationaux et exploiter la compétitivité de l'industrie canadienne.
- Dix-sept équipes sectorielles nationales, composées de partenaires fédéraux, provinciaux et du secteur privé élaboreront des stratégies, des renseignements et des services commerciaux propres à aider les entreprises dans leurs activités d'exportation; six autres projets de formation d'équipe sont à l'étude.
- Industrie Canada et le MAECI ont ouvert le Centre des occasions d'affaires internationales.
- A l'initiative des centres de commerce international, Industrie Canada a créé des réseaux commerciaux régionaux dans les dix provinces du pays, de concert avec ses partenaires fédéraux et provinciaux des domaines de l'industrie, du développement régional, de l'agriculture et des pêches. Ces réseaux devront offrir aux entreprises des services commerciaux rentables et efficaces de préparation à l'exportation, de renseignements sur les marchés, de consultation et de financement international.
- Le gouvernement a conclu neuf accords ou ententes avec les provinces et les territoires en vue d'harmoniser l'ensemble des services commerciaux, permettant aux réseaux commerciaux régionaux d'offrir des services complets.
- Le site Web *Strategis* affiche un calendrier constamment mis à jour des activités de formation et de développement des marchés touchant le commerce régional.

- **La Commission canadienne du tourisme** — Celle-ci est devenue un organisme de service spécial pleinement fonctionnel, doté d'un conseil d'administration dont les membres proviennent du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et du secteur privé. Ce conseil dirige conjointement les dossiers sur la commercialisation du tourisme (voir l'encadré).

**La Commission canadienne du tourisme : un partenariat des secteurs privé et public mené par l'industrie**

Organisme de service spécial créé en octobre 1995, la Commission a pour objectif d'appuyer une industrie touristique canadienne dynamique et prospère.

Son conseil d'administration, formé de 26 membres provenant surtout de l'industrie, en dirige les activités. Il est appuyé par huit comités présidés par des représentants de l'industrie. Depuis sa création, la Commission a obtenu des investissements de l'ordre de 40,9 millions de dollars du secteur privé, portant le total des dépenses pour les programmes à plus de 90 millions de dollars par année.

- **Le Centre de recherches sur les communications** — Le Ministère a élaboré des bancs d'essai intégrés afin d'aider l'industrie dans les questions techniques portant sur l'autoroute de l'information, notamment en matière d'interfonctionnalité, d'interconnectivité, d'applications et d'accès. Le Centre est aussi à l'origine de la mise sur pied du Centre d'innovation en technologies de l'information, auquel huit entreprises participent à l'heure actuelle (dont deux sont issues de sociétés mères et dirigées par d'anciens employés). En tout, au cours de leur stage au Centre, les entreprises ont créé ou maintenu quelque 60 emplois.

- **Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor) et Entreprise autochtone Canada** — Le Ministère a annoncé l'instauration de nouvelles structures de programmes et de services qui délaissent les programmes de subventions au profit des partenariats, des initiatives de développement communautaire et des innovations.

#### ■ La petite entreprise

- Le Ministère a travaillé de concert avec le ministère des Finances, le Comité permanent de l'industrie et les banques canadiennes pour embaucher un ombudsman chargé du système bancaire.
- Un éventail de mécanismes a été mis en place afin d'aider la croissance des petites entreprises (voir l'encadré).

#### **Aide à la croissance des petites entreprises : accès au financement**

- La Banque fédérale de développement est devenue la Banque de développement du Canada.
- Le lancement des projets pilotes du Plan d'investissement communautaire du Canada fera en sorte que les PME des petites collectivités puissent obtenir un soutien sous forme technique et de capital de risque.
- Le gouvernement a amélioré la capacité de crédit permise par la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*.

- Le Ministère a grandement réduit la paperasserie et a amélioré le cadre de réglementation en collaboration avec le Conseil du Trésor, Revenu Canada, d'autres ministères clés et le secteur privé.

#### • L'accès à l'autoroute de l'information par les Canadiens, particulièrement les jeunes :

- **Rescol (le Réseau scolaire canadien)** a rattaché 6 000 écoles, y compris plus de 100 écoles des Premières nations, à l'Internet. Rescol offre, à partir de sites gopher et Web, plus de 1 000 services et ressources (voir l'encadré).

#### **Le Rescol prépare les étudiants à l'avenir**

Six mille écoles, y compris 100 écoles des Premières nations, sont reliées au Rescol, qui leur offre maintenant plus de 1 000 services, notamment :

- le Répertoire national des diplômé(e)s, une base de données dans laquelle les employeurs peuvent effectuer des recherches parmi les profils de diplômés
- les Livres du Souvenir en direct sur le Rescol, une version numérisée des originaux présentant le nom des Canadiens morts au combat, préparée par des jeunes Canadiens du secondaire
- les projets Rescol à la source, qui encouragent les enseignants et leurs élèves à produire du matériel didactique conçu pour l'Internet; plus de 100 projets sont déjà en cours, auxquels participent des centaines d'écoles d'un bout à l'autre du pays.

- **Le Programme d'accès communautaire** dispose d'accords ratifiés afin de brancher 380 collectivités rurales et éloignées sur l'Internet.
- **Le programme Étudiants bien branchés** a fait l'annonce d'une initiative triennale qui emploiera 2 000 étudiants en vue d'aider 50 000 petites entreprises à se servir de l'Internet et d'autres services commerciaux en direct.
- **Les Collections numérisées du Rescol** ont été fondées par Initiatives Jeunesse. Ce programme donne aux jeunes Canadiens la possibilité d'acquérir une expérience de travail dans un domaine technologique, en transcrivant en mode numérique des documents relevant du patrimoine et du domaine scientifique afin de les verser au Rescol. Trente projets pilotes ont été achevés.

## DÉFIS À RELEVER : LE PLAN D'ACTIVITÉS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

### *Des initiatives prioritaires découlant du Programme : emploi et croissance*

- Au cours des trois prochaines années, Industrie Canada mettra l'accent sur la politique et les programmes décrits dans *L'innovation : La clé de l'économie moderne* et, plus récemment, dans le discours du Trône et le budget de 1996, en poursuivant et en renforçant les initiatives lancées en 1995-1996. Les réactions des clients et de la communauté internationale indiquent que le Ministère est dans la bonne voie et doit demeurer fidèle à ce programme et l'exécuter tel que promis.
- Le discours du Trône et le budget de 1996 ont renforcé ce message : les priorités du programme de création d'emplois et de croissance économique sont le commerce international, les sciences et la technologie (S-T), les jeunes et un climat propice aux affaires. Industrie Canada n'a que faiblement bénéficié de la réaffectation des ressources pour mettre en place le fonds Partenariat technologique Canada, accroître l'accès à l'autoroute de l'information par l'intermédiaire du **Programme d'accès communautaire** et mettre en œuvre divers nouveaux programmes axés sur les jeunes.

### *Le développement de nouvelles façons de faire des affaires, une priorité au cours des trois prochaines années*

Au cours des trois prochaines années, le Ministère :

- placera en tête de liste l'examen de son fonctionnement, c'est-à-dire qu'il trouvera de nouvelles façons d'offrir ses services aux clients.
- En s'appuyant sur une **stratégie de consultation** ministérielle pour ses principaux services, Industrie Canada établira de meilleurs liens avec ses clients en donnant aux bureaux régionaux un

rôle accru. Ce rôle consistera en des rétroactions et des suivis particuliers à chaque région, portant sur les besoins des clients et sur la recherche de marchés relative aux demandes de services des clients. Le Ministère consultera également l'ensemble du personnel quant aux meilleurs moyens à employer pour atteindre ses objectifs.

- Il s'appuiera sur la **technologie** pour rejoindre ses clients et les aider, tant en élargissant l'accès électronique à l'information qu'en accordant plus d'importance à l'échange électronique des données (commerce électronique).
- Il augmentera les **partenariats**, aussi bien avec les autres gouvernements qu'avec le secteur privé. Ces partenariats regroupent un large éventail d'activités, y compris la livraison en commun, la livraison par des tiers et l'octroi de licences. Il s'agira de faire porter les ressources gouvernementales sur les fonctions essentielles tout en utilisant les ressources d'autres groupes et en augmentant leur participation.
- Il redoublera de souplesse dans la prestation des services par de nouvelles **structures organisationnelles**, telles que les organismes de services spéciaux, afin de mieux répondre aux besoins des clients.
- Il effectuera des **mesures du rendement** afin de l'améliorer par un cadre de responsabilisation que soutiendront des mesures concrètes de rendement.
- Il fera appel aux **compétences de son personnel** et maximisera les compétences de celui-ci en offrant la formation nécessaire et en renouvelant le milieu de travail.
- Il atteindra un degré accru d'**autonomie financière** par la production de recettes et leur réinvestissement.

- Ces thèmes touchent tous les secteurs d'activités : le résumé des engagements qui suit illustre certains exemples.

***De nouvelles possibilités de partenariat pour améliorer le service à la clientèle, en collaboration avec le portefeuille de l'Industrie***

- Le large éventail des fonctions qu'assume le portefeuille de l'Industrie complète les outils du Ministère. En plus des activités d'Industrie Canada décrites ci-dessus, le portefeuille de l'Industrie regroupe maintenant une gamme variée de compétences, comme la production et le soutien de recherches scientifiques de pointe, ainsi que l'aide à la croissance et à la diversification des économies régionales et locales canadiennes.
- En tout, le portefeuille de l'Industrie rassemble, sous l'autorité d'un ministre et de trois secrétaires d'État, 13 ministères et organismes gouvernementaux dont le budget total dépasse les 3,7 milliards de dollars et qui disposent d'un effectif de 14 500 personnes.
- Au cours de cette période de trois ans, l'une des priorités sera d'assurer une coordination plus étroite de certaines activités du portefeuille de l'Industrie, tout particulièrement le développement du commerce, la technologie et la petite entreprise.

## PRIORITÉS ET PRODUITS PRINCIPAUX

*Le rôle du Ministère en matière de politique microéconomique : mener les principaux dossiers horizontaux (technologie, commerce, télécommunications, jeunes, consultation auprès des clients)*

■ **Sciences et technologie** — Dans l'année qui vient, les priorités seront la mise en application du Plan d'action sur les S-T, l'élaboration d'un plan d'entreprise ministériel en matière de technologie et l'étude des moyens par lesquels le gouvernement fédéral pourrait améliorer la culture scientifique et l'innovation au Canada. A moyen terme, les priorités incluront la phase III des Réseaux de centres d'excellence et la phase III du Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE).

■ **Commerce** — Le Ministère mettra l'accent sur l'élaboration de nouvelles stratégies de commerce international, de concert avec le MAECI, ainsi que sur l'élaboration de stratégies internationales d'investissement et de technologie.

■ **Jeunes** — Élément crucial d'Initiatives Jeunesse qu'élabore le ministre du Développement des ressources humaines, Industrie Canada mettra aussi en place un **cadre-jeunesse à l'échelle du Portefeuille**. Ce cadre reflétera le considérable éventail des forces du Portefeuille, depuis l'évaluation des besoins jusqu'à la livraison des services. Le Ministère s'intéressera particulièrement à la conception d'initiatives visant l'accroissement des compétences des jeunes en matière de technologie et d'esprit d'entreprise.

■ **Politique sur les télécommunications et l'autoroute de l'information** — Les priorités pour 1996-1997 sont de publier un calendrier de mise en application de la politique sur la concurrence entre les entreprises de télécommunications et de câblodistribution, de collaborer avec le

### ***De nouvelles façons de faire des affaires : mettre en œuvre le cadre de consultation ministériel***

Industrie Canada déploie une stratégie de consultation qui suscitera, à tous les niveaux du Ministère, l'habitude de consulter et qui réorientera les opérations, lesquelles passeront d'un déroulement axé sur la gestion des dossiers à un autre, axé sur l'établissement de liens et de rapports avec les principaux clients et intervenants.

Pour élaborer cette stratégie, les concepteurs ont dû notamment s'appuyer sur 19 associations principales et nommer des « champions » ministériels.

En 1996-1997, les initiatives comprendront :

- les visites hebdomadaires que fera le Sous-ministre à ses principaux clients
- les consultations bilatérales avec les principales associations, menées par un « champion » ministériel
- la tenue régulière de dîners réunissant, d'une part, les principales associations nationales et sectorielles et, d'autre part, la haute direction du Ministère
- l'élaboration de la base de données Client Profiles, un projet pilote d'application pour Lotus Notes.

ministère du Patrimoine canadien dans la définition de stratégies en matière de contenu canadien et d'accès abordable, et d'élaborer, de concert avec le ministère de la Justice, une loi-cadre visant la protection des renseignements personnels dans le secteur privé et abordant les questions d'ordre juridique liées au commerce électronique.

■ **Recherches microéconomiques** — Le Ministère continuera de mettre l'accent sur le développement des compétences analytiques en matière de micro-économie, à l'appui de l'élaboration de politiques. Il prévoit publier jusqu'à 40 rapports de recherche traitant de technologie, de ressources humaines, de commerce, d'investissement, d'infrastructure, de cadre général pour la conduite des affaires, de brevets et de fiscalité. Le programme Publications de recherches mettra l'accent sur *La croissance fondée sur le savoir et son incidence sur les politiques micro-économiques*, *L'importance croissante de la région de l'Asie-Pacifique dans l'économie mondiale : Implications pour le Canada* et *Marchés financiers*. Le Ministère poursuivra la publication des trimestriels et mensuels (*Bonnes nouvelles économiques*, *Indicateurs économiques mensuels* et *Micro-économie moniteur*).

■ **Politique en matière de consommation** — Le Ministère mettra l'accent sur l'atteinte de l'auto-suffisance au sein des associations de consommateurs et sur leurs compétences analytiques afin de renforcer la présence des consommateurs dans la vaste gamme des ministères et organismes du gouvernement fédéral liés aux intérêts des consommateurs.

**Les règlements et les services axés sur le marché : conserver les lois-cadres à jour, offrir des services à la clientèle efficaces, aider les clients à profiter des renseignements sur le marché**

■ **Lois-cadres sensibles au marché** — Industrie Canada réexaminera un certain nombre des lois et des accords internationaux conclus pour s'assurer qu'ils correspondent bien à l'évolution actuelle des économies canadienne et mondiale, et qu'ils n'imposent pas de frais abusifs aux entreprises. Le but ultime d'Industrie Canada est d'élaborer des lois-cadres qui soient des modèles internationaux et qui puissent promouvoir les normes canadiennes sur le marché mondial, appuyant ainsi les efforts des entreprises pour faire des affaires à l'étranger. Les modifications et les examens proposés toucheront :

- la *Loi sur la concurrence* (1996-1997)
- la *Loi sur le droit d'auteur* (1996-1997)
- la *Loi sur le Conseil canadien des normes* (1996-1997)
- la *Loi sur les faillites et l'insolvabilité* (1996-1997)
- la *Loi sur les sociétés par actions* (1997-1999)
- la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (1997)
- l'étude parlementaire du projet de loi C-91 traitant des brevets des produits pharmaceutiques
- les initiatives de soutien du système national de normes.

■ **Le travail sur le cadre réglementaire international** se poursuivra avec des groupes internationaux afin d'harmoniser les normes internationales et les démarches entourant le respect de la propriété intellectuelle, les lois en matière de concurrence et la métrologie légale. Le Ministère sera également membre actif de la Conférence mondiale des radio-communications de 1997, une conférence internationale sur le spectre qui garantit l'accès du Canada au spectre international de fréquences radio.

**De nouvelles façons de faire des affaires : Démarches novatrices de prestation des services**

- Étudier la possibilité que les directions des faillites, des corporations et de la métrologie légale aient le statut d'organisme de service spécial.
- Brancher en direct un plus grand nombre de services des directions des corporations, des faillites, de la propriété intellectuelle et de la métrologie légale.
- Élargir le programme d'accréditation de la Métrologie légale afin de permettre à un plus grand nombre d'entreprises privées d'inspecter les dispositifs de mesure.
- Trouver des partenaires commerciaux potentiels pour s'occuper de certains aspects des faillites et pour offrir des produits d'information.

■ **Améliorer la conformité et l'efficacité du service à la clientèle en y insufflant innovation et hausse de la productivité** — Au cours des trois prochaines années, Industrie Canada cherchera à maintenir le respect des lois du marché et à accroître l'efficacité des inspections et la livraison de nouveaux services visant tout particulièrement les PME. Au cours de l'exercice 1996-1997, les travaux comprendront notamment :

- un sondage auprès de PME et sociétés d'avocats choisis afin de cerner les besoins de services en matière de constitution en personne morale et d'autres questions connexes
- un programme approfondi de recherches visant à définir les besoins de services des PME en ce qui touche le système canadien de la propriété intellectuelle
- des inspections de métrologie légale dans certains secteurs, quand de nouveaux dispositifs de mesure se développent, si le taux d'observation des règlements est faible ou si le volume des échanges commerciaux est élevé
- l'accès à une gamme plus étendue du spectre, la lutte contre l'utilisation illégale du spectre et la prestation de nouveaux services
- la simplification des procédures de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*
- la réponse à la demande croissante de services à la clientèle.

■ **Aider les clients à tirer profit des renseignements sur le marché** — Au cours des trois prochaines années, le Ministère élaborera et livrera une gamme de produits d'information sur le marché, notamment :

- un manuel sur les causes et les conjonctures de faillite, à l'intention des petites entreprises
- la poursuite de la mise en œuvre de **TECHSOURCE** (voir l'encadré)
- la livraison d'un volume accru de renseignements par l'intermédiaire de *Strategis*, par exemple des données sur la constitution en société, la métrologie légale et les faillites, ainsi que des renseignements sur les consommateurs et le marché.

***De nouvelles façons de faire des affaires :  
TECHSOURCE***

L'automatisation du système canadien des brevets, de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, permettra de réaliser des avantages économiques concrets et équitables, d'un bout à l'autre du Canada, dont :

- contribuer à la position du Canada sur les marchés internationaux en donnant aux Canadiens la possibilité de recourir à un système de pointe diffusant des renseignements technologiques à jour
- offrir, partout au Canada, un accès équitable aux renseignements sur les brevets
- faciliter l'accès des PME aux renseignements technologiques inhérents au système de brevets
- aider les utilisateurs de l'information sur les brevets à trouver des réponses à des problèmes technologiques; éviter le gaspillage des chevauchements en R-D; rehausser la productivité et accroître la transparence du marché de la propriété intellectuelle.

**Le secteur d'activités Développement de l'industrie modifiera un certain nombre d'initiatives récentes tout en rehaussant ses compétences en matière de commerce, d'investissement et d'expertise sectorielle**

■ **Commerce** — En 1996-1997, le Ministère mettra l'accent sur le parachèvement et la mise en œuvre de 18 stratégies sur le commerce international dont Industrie Canada est le maître d'œuvre, précisera le contenu et les stratégies des 10 plans commerciaux régionaux, mettra sur pied des équipes sectorielles nationales et établira des stratégies de prestation des services pour les 10 réseaux commerciaux régionaux (voir l'encadré).

**De nouvelles façons de faire des affaires : Projet pilote du genre Équipe Canada dans les bureaux régionaux**

- Afin de mieux évaluer le rendement des centres de commerce international, le Ministère instaurera dans certaines régions des normes nationales de services et de suivi des clients.
- La région du Québec s'efforcera d'instaurer la certification ISO 9000 dans les services de développement du commerce international.

■ **Produits d'information** — *Strategis* donne la possibilité d'atteindre directement les clients, par l'Internet. Industrie Canada aura comme priorité en 1996-1997 de soutenir cette technologie au moyen de produits d'information évolués, y compris :

- des renseignements sur le marché
- une trousse d'exportateur à l'intention des réseaux commerciaux régionaux
- des stratégies sectorielles d'investissement
- la mise à jour du test de l'impact sur les entreprises afin d'en permettre la consultation en direct
- la mise en place d'un service électronique, à guichet unique, d'information sur les questions intéressant les consommateurs

- les étapes de la concurrence, un outil diagnostique à l'intention des entreprises du secteur des services pour les aider à accroître leur pénétration des marchés étrangers.

**De nouvelles façons de faire des affaires : *Strategis*, nouvel outil de prestation de produits et de services d'information (<http://strategis.ic.gc.ca>)**

- Grâce à un puissant moteur de recherche et à la possibilité de le consulter par l'Internet, *Strategis* représente un outil très efficace de livraison des produits d'information du Ministère. *Strategis* est déjà consulté par plus de 1 000 usagers chaque jour.
- Les améliorations prévues pour *Strategis* permettront aussi aux clients de traiter avec le Ministère, notamment de s'inscrire ou de déposer une demande et de procéder à des transactions commerciales.
- Les partenariats avec d'autres ministères, avec des organismes non gouvernementaux et avec le secteur privé accroîtront considérablement la gamme de produits d'information et de services offerts dans *Strategis*.
- Les bureaux régionaux du Ministère fournissent, localement, des services de commercialisation et de formation à partir de *Strategis* aux clients et aux partenaires, afin de maximaliser disponibilité, sensibilisation et utilisation.

■ **Technologie** — Le Ministère s'engage principalement à mettre en œuvre **Partenariat technologique Canada** (voir l'encadré), à élaborer des guides technologiques dans sept secteurs, à encourager l'adoption de la nouvelle technologie, à concevoir certains services — de concert avec le centre national des sciences de la fabrication et le centre d'information en génie manufacturier du Japon — et à élargir le rôle des bancs d'essai du Centre de recherches sur les communications.

***De nouvelles façons de faire des affaires :  
Partenariat technologique Canada***

- Cette initiative innove sur le plan financier. Ses coûts sont partagés et c'est le secteur privé qui en assume la plus grande partie; de plus, le gouvernement partage les revenus des projets qui ont du succès.
- Cette initiative sera mise en œuvre grâce à des partenariats conclus avec le secteur privé :
  - selon des stratégies du gouvernement et de l'industrie
  - sous la supervision d'un conseil consultatif du secteur privé
  - en travaillant, si possible, avec le secteur privé afin de livrer le programme de façon économique et efficace.
- Le Ministère demande, au cours du prochain exercice, d'en faire un organisme de service spécial ou de lui donner un statut équivalent.

■ **Investissement** — Le Ministère veut que le Canada soit l'« emplacement de choix parmi les pays signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) » aux yeux des investisseurs étrangers. En 1996-1997, de concert avec le MAECI, les projets principaux sont d'élaborer et de commencer à mettre en application une nouvelle stratégie gouvernementale sur l'investissement et de mettre sur pied une importante équipe de promotion des investissements. L'équipe définira un petit nombre de créneaux à rendement élevé afin d'attirer, d'élargir ou de retenir des investissements multinationaux au Canada.

■ **Développement sectoriel** — Industrie Canada présentera sa nouvelle démarche sur l'analyse des secteurs industriels par l'intermédiaire des cadres de compétitivité sectorielle, en publiant 25 cadres et documents de perspectives afin de présenter les plans d'action sectoriels.

■ **Commission canadienne du tourisme** — La Commission attirera des partenaires et accroîtra le financement provenant de ces derniers pour un total de 50 millions de dollars qui, jumelé à un financement équivalent du gouvernement fédéral, lui permettra de mieux promouvoir le Canada comme destination touristique en toute saison, de sensibiliser tous les marchés primaires au sujet du Canada et de cibler des marchés lucratifs mais très concurrentiels.

■ **Centre de recherches sur les communications** — Le Centre veut accroître résolument le développement des affaires, avec les clients aussi bien du Ministère que de l'extérieur. Il donnera la priorité aux partenariats avec le secteur privé et avec les autres organismes gouvernementaux.

■ **FedNor** — La nouvelle orientation de FedNor se fonde sur le maillage, sur l'amélioration de l'accès au capital par la mise en œuvre, avec les établissements financiers, de dispositions relatives à des réserves pour compenser d'éventuelles pertes sur prêts, sur le développement économique communautaire, sur des partenariats de prestation de services, de concert avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), et sur l'amélioration de l'accès au capital pour entrepreneurs chez les Autochtones, les jeunes et les femmes (voir l'encadré).

***De nouvelles façons de faire des affaires : FedNor***

FedNor a pour objectif de créer un réseau dynamique et efficace dans le nord de l'Ontario, composé de gens d'affaires, d'enseignants, de représentants des administrations publiques et de chefs de la communauté. Ce réseau sera relié par ordinateur et capable de répondre aux impératifs économiques et aux besoins des entreprises. Les initiatives viseront notamment à :

- établir un site Web distinct pour le nord de l'Ontario
- élaborer des partenariats entre les intervenants, notamment les agents de développement économique des provinces, les Sociétés d'aide au développement des collectivités et d'autres partenaires
- établir des partenariats avec les banques pour accroître l'accès au capital.

■ **Entreprise autochtone Canada** — Sous les conseils de l'Office national de développement économique des Autochtones, ce programme s'articule autour de quatre nouvelles priorités stratégiques : le commerce, la technologie, l'accès au capital d'entreprise et l'esprit d'entreprise chez les jeunes. Les initiatives prévues pour 1996-1997 consistent à relier les entreprises autochtones à l'autoroute de l'information, à lancer un répertoire national sur le commerce et l'exportation chez les Autochtones, à mener des missions commerciales et à préparer une stratégie de commerce international concernant les biens et services autochtones.

■ **Brancher les Canadiens sur l'autoroute de l'information** — Des initiatives entreprises en 1995-1996 (**Étudiants bien branchés** et **Collections numérisées**) se poursuivront. Sous l'égide du **programme Rescol**, toutes les écoles et bibliothèques publiques du Canada, ainsi que les 447 écoles des Premières nations de compétence fédérale seront encouragées à se brancher sur l'Internet d'ici 1998 et d'ici la fin de 1996-1997, respectivement. L'expansion du **Programme d'accès communautaire** se poursuivra, dans l'espoir de brancher 1 500 collectivités, ce qui quadruplera le nombre actuel des collectivités branchées à l'Internet.

## RECOURS PLUS JUDICIEUX AUX RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

### *Les objectifs d'Industrie Canada : gérer la restructuration de l'emploi, renouveler et revitaliser la main-d'œuvre, créer un milieu de travail positif et stimulant*

- L'objectif de la première phase de l'Examen des programmes, qui visait la réduction de 1 165 postes équivalents temps plein, sera atteint, tel que prévu dans le cadre du Plan d'activités de 1995-1996; en outre, on estime que le Ministère pourrait perdre 145 autres postes équivalents temps plein dans la foulée de la deuxième phase de l'Examen des programmes. Comme auparavant, il tentera de procéder à ces réductions le plus rapidement possible.
- Grâce à une gamme de formules novatrices de travail, de programmes d'adaptation et d'encouragements spéciaux, le Ministère a atténué et continuera d'atténuer les effets de la réduction de la main-d'œuvre sur les employés qui restent, et il fournira une aide concrète aux employés directement touchés par la réduction des emplois.
- Pour tirer pleinement avantage des compétences et du potentiel de son effectif, Industrie Canada encouragera le recours à des pratiques de gestion novatrices afin d'encourager le partage des connaissances et le perfectionnement. En outre, le Ministère poursuivra ses efforts à l'égard d'un milieu de travail positif et stimulant, où l'individu sera traité équitablement et verra ses droits respectés.

### **De nouvelles façons de faire des affaires : Secteur de l'industrie — Donner une marge de manœuvre aux équipes**

Par suite du budget de 1995, le Secteur de l'industrie a connu des compressions de 40 p. 100 de son personnel et de 50 p. 100 de ses cadres, et ses importants programmes d'aide financière ont presque été réduits à néant.

Le Secteur de l'industrie a réagi à cette situation en repensant ses activités de façon à mettre l'accent sur le commerce, l'investissement, la technologie et les ressources humaines. Il a aussi établi un modèle horizontal de gestion matricielle axé sur des équipes dotées d'importants pouvoirs.

Des démarches novatrices ont permis de gérer la transition :

- A l'avant plan, la direction a mis l'accent sur le service à la clientèle, le respect des autres, l'équilibre du milieu de travail, la poursuite de l'excellence, le perfectionnement des employés et le travail d'équipe.
- Les gestionnaires ont pu compter sur l'aide d'un conseiller du Centre canadien de gestion.
- Ce Centre et le Niagara Institute ont participé à l'élaboration d'un plan de formation axé sur le travail d'équipe. Le Ministère a aussi conçu un plan proactif de communication avec ses clients.
- Industrie Canada a mis en œuvre un plan d'amélioration de ses communications à l'interne comme à l'externe pour établir les priorités en fonction des besoins des clients.

Résultats à ce jour : le début d'un virage culturel, au bout duquel la hiérarchie du milieu de travail fera place à une pensée vraiment stratégique.

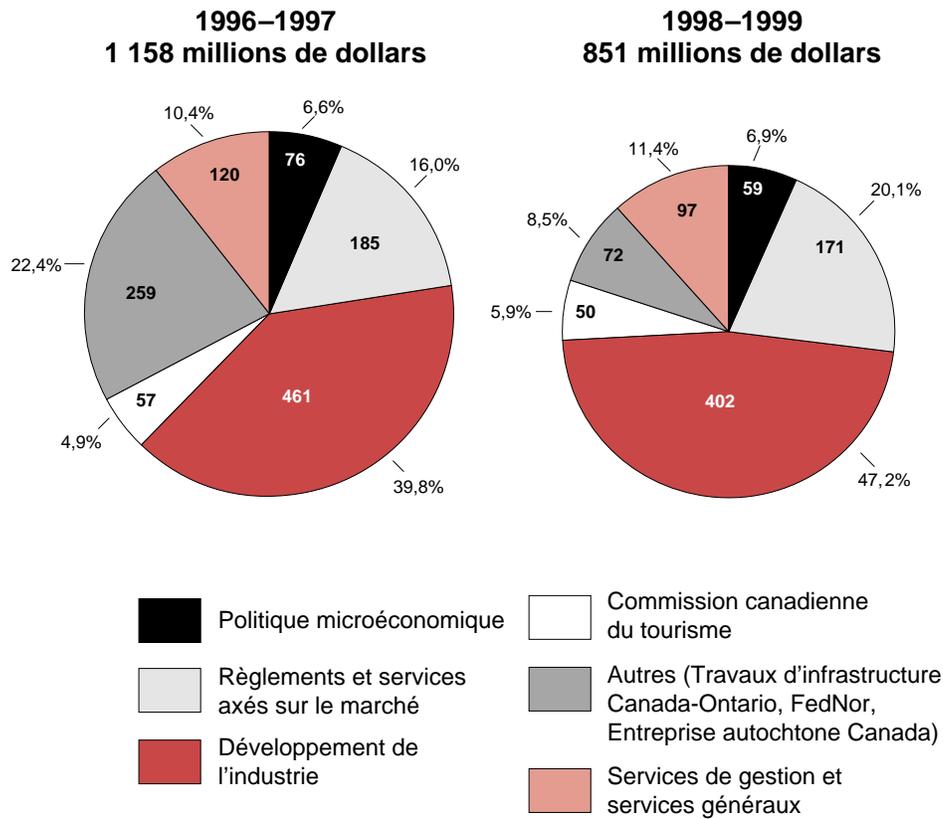
### **Respect des engagements pris lors de l'Examen des programmes et réaffectation des finances pour répondre aux priorités du Programme : emploi et croissance**

- Le Ministère atteindra les cibles établies en fonction de l'Examen des programmes. La somme des réductions subséquentes à la première phase de l'Examen se traduit par une diminution du budget de base d'Industrie Canada de l'ordre de 93 millions de dollars en 1995-1996, de 148 millions en 1996-1997 et de 212 millions en 1997-1998. (Les réductions ont été allégées de 25 millions de dollars chaque année grâce aux recettes accrues en fonction de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*.)
- Pour répondre aux objectifs du Programme : emploi et croissance, le Ministère réaffectera ses ressources entre ses trois secteurs d'activités. Ainsi, il réaffecte 110 millions de dollars pour financer Partenariat technologique Canada et réaffectera des réserves pour soutenir l'élargissement du Programme d'accès communautaire, la nouvelle stratégie en matière de développement des échanges commerciaux et la promotion des investissements.
- Industrie Canada a aussi reçu des fonds supplémentaires pour le financement de Partenariat technologique Canada et de certaines initiatives axées sur les jeunes et d'autres tributaires de *L'innovation : La clé de l'économie moderne*. Ces ressources supplémentaires permettront la mise en œuvre efficace de ces initiatives.

### **Vers une plus grande autonomie financière : les crédits nets, la rétention des revenus, les fonds renouvelables**

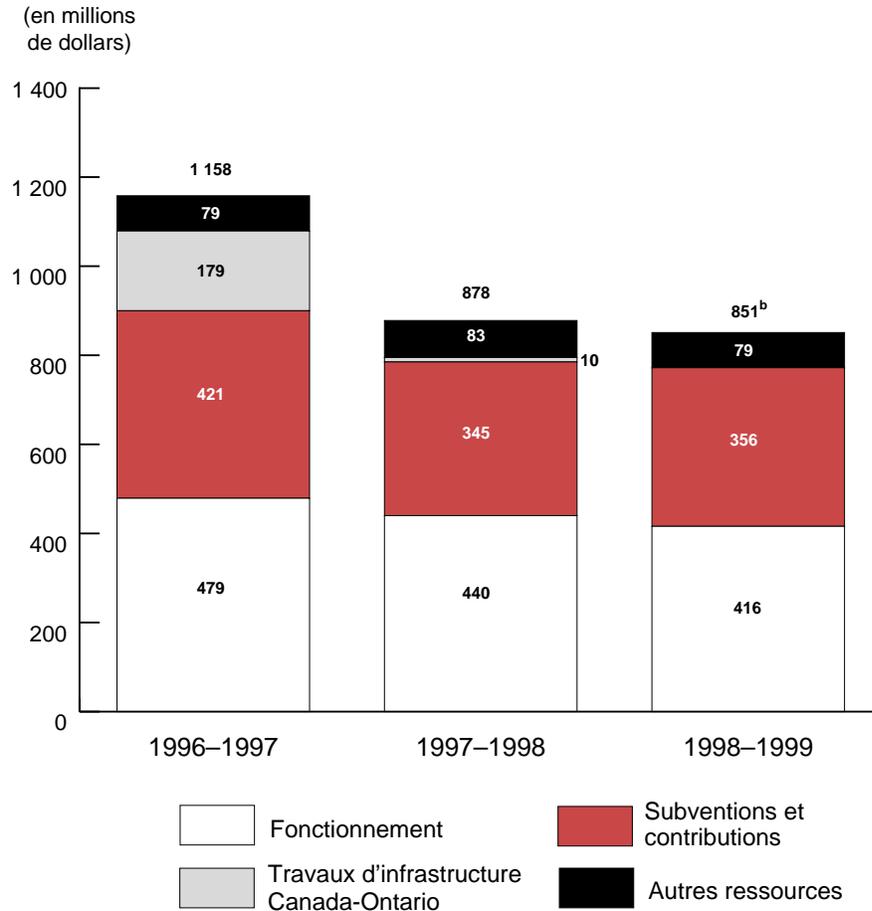
- Industrie Canada met l'accent sur le financement par la collecte et le réinvestissement des recettes, notamment en :
  - établissant un processus efficace de collecte des contributions remboursables
  - accroissant le parti qu'il tire des possibilités de réinvestissement des recettes, notamment celles de la gestion du spectre
  - élaborant une stratégie d'établissement des prix et de commercialisation des produits qui garantisse la viabilité de *Strategis*
  - enquêtant sur la possibilité d'accroître le recouvrement des coûts de la prestation de certains services offerts à la Direction générale de la métrologie légale et au Bureau de la politique de concurrence
  - augmentant l'autorisation de crédit net de la Direction des faillites, du Centre de recherches sur les communications, de *Strategis* et de la Direction générale des corporations.

**Ressources financières, par secteur d'activités<sup>a</sup>**



<sup>a</sup> Comprend les ressources budgétaires annoncées le 6 mars 1996, selon les estimations les plus probables, qui devront être confirmées plus tard.

**Ressources financières, par catégorie de dépenses<sup>a</sup>**



Nota : La catégorie « Autres ressources » comprend les postes législatifs et l'OPIC. Les subventions et contributions de 1996-1997 comprennent Bombardier/de Havilland ainsi que le Programme de la frégate canadienne de patrouille et le Projet de modernisation des navires de classe Tribal.

<sup>a</sup> Comprend les ressources budgétaires annoncées le 6 mars 1996, selon les estimations les plus probables, qui devront être confirmées plus tard. Les budgets indiqués ci-dessus correspondent à ceux du document intitulé *Perspective sur les priorités et les dépenses de programmes, 1996-1997 à 1998-1999*, publié dernièrement par le Ministère, sauf les chiffres du programme Travaux d'infrastructure Canada-Ontario qui n'y figurent pas.

<sup>b</sup> Les compressions découlant de la phase II de l'Examen des programmes s'élèvent à 23 millions de dollars. Celles de 1998-1999 sont de 13 millions. Le Ministère demandera que le solde de 10 millions lui revienne s'il peut prouver que la rétention des recettes, les organismes de services spéciaux et les partenariats innovateurs ont été mis en œuvre pour réaliser des économies.